



## FASK INFO 2

Gestion de la crise liée au Covid-19

16 mars 2020

### Premières conséquences du Covid-19 Sur l'économie régionale

Cher.e.s Membres de l'écosystème Mode en région Sud,

Ce sont désormais toutes les activités économiques qui sont impactées par les conséquences du Covid-19 ; nous avons recensé ci-dessous les principales dispositions susceptibles de vous aider dans les jours et semaines à venir.

L'URSSAF [urssaf.fr](http://urssaf.fr) a annoncé que toutes les entreprises et les commerçants qui le souhaitent pourront reporter sans formalité ni pénalité le paiement des cotisations sociales dues en mars.

Du côté de l'administration fiscale, le paiement des impôts sur les sociétés, de la cotisation foncière des entreprises ainsi que de la taxe foncière peuvent être repoussés (formulaire online sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)).

Pour les indépendants :

- l'échéance de cotisations sociales du 20 mars ne sera pas prélevée et lissée sur avril-décembre ; et d'autres aménagements sont possibles, sans pénalité : [secu-independants.fr](http://secu-independants.fr) ou par téléphone en composant le 3698 ;
- le taux de prélèvement à la source des impôts peut être modulé et le paiement reporté d'un mois sur l'autre jusqu'à 3 fois si les acomptes sont mensuels, et le report peut être d'un trimestre si le règlement est trimestriel.

Plusieurs partenaires de la #FASKFORCE sont mobilisés et notamment les organismes consulaires, nous vous invitons à visiter leurs pages web dédiées :

- [Chambre de Commerce et d'Industrie](#)
- [Chambre des Métiers et de l'Artisanat](#)

De leur côté, les banques (avec l'aide de la Banque de France et de BpiFrance) annoncent leur volonté d'accompagner les entrepreneurs dans cette période particulière, notamment en matière de trésorerie ; il revient à chacun.e d'en discuter avec son interlocuteur bancaire.

Nous restons à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter.

Bien à chacun.e d'entre vous,

La Team FASK

**#FASKFORCE**